



## Comité Technique Académique du mardi 26 mai 2020 Déclaration du SNUipp-FSU

Madame la Rectrice,

Cette rentrée programmée le 11 mai a été annoncée par le Président de la République le 13 avril, contre l'avis de la communauté scientifique et notamment le Conseil Scientifique que le Président de la République a installé pour éclairer les décisions de l'exécutif au cours de la crise sanitaire que nous vivons. Le SNUipp-FSU avait lui aussi appelé à ce que cette « rentrée » soit reportée en septembre, mais... Depuis le 13 avril, silence radio des cadres de l'Éducation Nationale en direction de leurs agents, sinon dans la presse, jusqu'à un courrier de Madame la Rectrice, daté du 30 avril ! Il aura fallu attendre le 4 mai pour voir arriver le protocole sanitaire dans les écoles et publier la circulaire qui encadre les conditions de la rentrée... C'est donc dans ces conditions que les personnels ont préparé la rentrée, au gré des annonces du Ministre dans les médias, le plus souvent contredites le lendemain ! Tout cela dans un contexte de confinement qui empêchait les personnels de se rencontrer et de se déplacer... En somme, tout a été fait dans l'urgence alors même que la situation sanitaire appelle à la prudence, à l'anticipation et à la précaution.

**C'est donc trois jours ouvrés avant la date prévisionnelle de réouverture annoncée que le Ministère publiait les documents encadrant la reprise. Dans ce contexte, les élus et les équipes enseignantes et particulièrement les directeurs et directrices, sur lesquels l'Institution fait peser une grande part de responsabilité, ont dû œuvrer en urgence pour tenter de répondre à la commande politique de réouverture dans des conditions sanitaires qu'il a fallu « négocier » localement. On mesure ici que les enjeux pédagogiques, sanitaires et sociaux passent au second plan, devancés dans l'esprit du gouvernement par les intérêts économiques.**

C'est dans ce contexte que les personnels ont reçu un « projet de reprise départemental » le 13 mai, soit un mois après l'annonce du Président, 2 jours après la rentrée annoncée... Cette mascarade pourrait faire sourire si les enjeux sanitaires n'étaient pas aussi grands. C'est ici la démonstration que dans la gestion de cette rentrée, les cadres de la DSDEN en sont réduits à « courir derrière les informations » pour rendre compte, dans un médiocre travail journalistique, d'une situation gérée dans la solitude, la pression et l'urgence par le sur-engagement des acteurs locaux (personnels Éducation Nationale des écoles, personnels Territoriaux, élus locaux). Le sentiment d'abandon est très partagé dans la profession, chez les directeurs et directrices d'école qui sont particulièrement exposés et livrés à eux-mêmes mais aussi chez l'ensemble des enseignants et des AESH. Et ce n'est pas un projet de loi sur la direction d'école qui va modifier ce sentiment. La reconnaissance financière et l'octroi de temps de décharge supplémentaire, OUI, un statut du directeur, NON.

L'absence de réponses a parfois conduit à décaler dans le temps la réouverture d'écoles, les deux jours de « prérentrée » octroyés finalement par le ministère n'ayant pas toujours suffi ! Comment programmer et anticiper une rentrée sans savoir quels personnels seront finalement présents ? La circulaire relative aux autorisations d'absences des personnels est datée du jeudi du 7 mai, veille de la reprise potentielle et a été transmise dans les 3 départements plus de 8 jours après la date de reprise ! Pire, des personnels, notamment les AESH, ont tout simplement été oubliés...

Une telle situation laissera des traces :

- **elle consomme la rupture entre les personnels et l'institution scolaire** : les personnels ont préparé la rentrée avant de recevoir des consignes de leur hiérarchie, démonstration qu'ils ont pris l'habitude de faire sans... Les directeurs et directrices sont particulièrement éprouvés.e.s par cette sur-sollicitation et les responsabilités conférées hors de leur champ de compétences alors qu'il y a quelques temps des engagements devaient être pris pour améliorer leurs conditions de travail ...
- **elle dégrade les relations entre les équipes et les municipalités** : l'absence d'anticipation, de répartition des compétences et des charges entre les différents acteurs a conduit à de fortes tensions qui auraient pu être évitées par un cadrage clair, un accompagnement à la hauteur de l'enjeu et un contrôle institutionnel rassurant. En effet, comment peut-on concevoir qu'un « dossier piscine » ou une « classe de découverte », qui relèvent de nos compétences professionnelles fassent l'objet d'un contrôle et d'une validation institutionnelle à chaque étape et que les personnels soient livrés à eux-mêmes pour mettre en œuvre un protocole sanitaire pour lequel nous n'avons aucune compétence en 4 jours ouvrés ?

- **elle dégrade les relations avec les familles** qui ont de légitimes attentes de garanties sanitaires que l'école leur a toujours offertes. Aujourd'hui, cette urgence et cette impréparation ont entamé la confiance et au final retardera le retour des élèves ...
- **elle dégrade les collectifs de travail dans les écoles** par l'absence de réponse claire aux personnels sollicitant un travail en distanciel ou une autorisation spéciale d'absence,
- quant aux AESH, ils ont tout simplement été oubliés !!! Oubliés dans la distribution des masques... Oubliés dans l'information relative à la préparation de la rentrée... Oubliés dans la nécessité de fournir des équipements de protection individuels spécifiques compte tenu de la proximité induite par leur mission d'accompagnement.

Cette rentrée consacre l'idée que l'Ecole n'est pas en mesure d'accueillir tous les enfants de la Nation. Dans la circulaire du 4 mai parue au BO, on lit « *L'obligation d'instruction s'impose à tous en classe ou à la maison* ». Ou comment bien signifier que ce n'est pas l'école qui est obligatoire, mais l'instruction. Incitant donc entre les lignes ceux qui le peuvent à s'orienter vers l'instruction à domicile tout en encourageant les personnels à poursuivre l'enseignement à distance pour ces élèves, en rupture avec la même circulaire. En laissant le choix aux parents de la reprise, l'État fait peser sur ces derniers une responsabilité qu'ils ne devraient pas avoir à supporter. Pour le SNUipp-FSU, c'est l'État qui a pris la décision de cette réouverture, il est de son devoir d'en assumer la plus grande responsabilité et de créer les conditions sanitaires qui permettent l'accueil de tous. Le risque d'aggravation des inégalités sociales est considérable dès lors que chaque enfant est renvoyé à son seul contexte familial. Les personnels mesurent quotidiennement que les élèves attendus par le Ministre ne sont pas là, les parents de ceux qui en ont le plus besoin font d'autres choix que le retour à l'Ecole. La majorité des enfants dits en décrochage ou en grande difficulté scolaire ne reprend pas le chemin de l'école.

Enfin, trop de questions restent sans réponse... Les questions relatives aux masques (nombre, qualité, réapprovisionnement, ...), aux décharges de direction, au brassage des élèves pendant le périscolaire, à la place du conseil d'école, aux élèves prioritaires, aux changements d'horaires des écoles, aux personnels itinérants ... Autant de questions qui sont lourdes de conséquences en termes de responsabilité et de sécurité sanitaire. Gageons que l'absence de réponse et la gestion dans l'urgence n'auront pas de conséquences sanitaires lourdes.

Le confinement n'avait pas été anticipé, le déconfinement ne l'est pas plus, espérons que nous serons en mesure d'anticiper la rentrée de septembre pour qu'enfin, l'Éducation Nationale se donne les moyens d'accueillir tous les élèves et permettre à l'École de ne plus transformer les inégalités sociales en inégalités scolaires.

À Limoges, le 26 mai 2020